



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036853

HAL Id: hceres-02036853

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036853>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007233

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Histoire* a été restructurée selon quatre parcours : *Histoire*, *Histoire - Géographie*, *Histoire - Histoire de l'art* et *Histoire - Langues* (anglais/espagnol). En parallèle, la filière s'engage dans des mentions pluridisciplinaires (*Humanité* et *Sciences sociales*). Tous les parcours comportent un socle commun d'enseignements fondamentaux. L'acquisition des connaissances vise à construire un bagage de culture générale en vue d'une poursuite d'études. La formation s'emploie donc à valider des compétences classiques pour une licence générale (expression écrite et orale, capacité de synthèse et de réflexion). Le principal objectif de cette licence est la préparation des étudiants à l'entrée dans un master. L'offre entend s'inscrire dans le contexte universitaire parisien, en particulier grâce aux parcours bi-disciplinaires.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les parcours restructurés présentent des spécificités bien identifiées. L'offre de formation combine à la fois de solides parcours classiques et des parcours bi-disciplinaires plus originaux. Les enseignements sont bien appropriés à la formation et sont parfaitement organisés autour d'une progression logique. Les enseignements sont répartis de manière équilibrée entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), avec une grande attention portée aux



TD et aux apprentissages méthodologiques. Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) sont opportunément utilisées dans le cadre d'une plateforme, qui sert de support à l'enseignement à distance dans lequel le département est fortement investi. Il faut également souligner l'instauration d'ateliers de lecture afin de concourir à l'autonomisation des étudiants. L'effort d'ouverture (enseignements complémentaires, pris dans différents secteurs des sciences humaines et sociales : langues anciennes, sociologie...) est concentré en première année (L1). Il est plus réduit ensuite, ce qui s'explique par la présence déjà importante d'autres domaines d'études dans trois des parcours qui sont en eux-mêmes bi-disciplinaires.

Outre des réunions d'information ou la diffusion d'un livret pédagogique, il faut signaler un site Internet particulièrement dynamique : création d'un portail consacré à la licence, un forum pédagogique animé par des étudiants confirmés... Le tutorat existe au niveau de la L1. Pour autant, en l'absence notamment de taux de validation du diplôme, il est difficile de mesurer l'efficacité de ces dispositifs. De surcroît, l'établissement a mis en place un enseignement facultatif de mise à niveau en français. L'enseignement des méthodologies du travail universitaire existe également tout au long du cursus, que ce soit dans le cadre des TD accompagnant les CM ou dans le cadre d'unités d'enseignements (UE) spécifiquement dédiées à l'apprentissage des techniques. Pour ce qui concerne la mobilité étudiante, des enseignants sont spécialement engagés dans le suivi des accords. Pour autant, le résultat semble décevant au regard des moyens affichés. En effet, la mobilité internationale reste faible : elle a concerné seulement 32 étudiants en cinq ans en L3 en mobilité sortante.

La préparation à l'orientation est envisagée dans le cadre du « Projet Personnel et Professionnel » porté par l'établissement en L1 (module commun). Plusieurs réunions d'information sont également organisées à divers moments du cursus. Les informations sont aussi diffusées sur le site du département. En outre, il existe un module facultatif en semestre 5 (S5) sur les « métiers de l'histoire ». Au total, on remarque le recours à un enseignant référent et une forte implication de l'équipe pédagogique en L1. *In fine*, le cursus doit permettre le passage vers un master. Néanmoins, le taux de poursuite en master est peu renseigné (les données reportées étant respectivement de 50 % en 2008-2009 et de 78 % en 2010-2011).

L'équipe de formation a mis en place un véritable conseil de perfectionnement (avec professionnels et étudiants), qui a travaillé sur le projet et pilote la licence : le « conseil de partenariat et formation », dont le fonctionnement est décrit avec soin. Cela dit, les professionnels apparaissent peu. L'équipe a recours simplement à quelques intervenants du secteur public (conservation, archives, enseignement secondaire, personnel de l'Université). Pour ce qui concerne la connaissance de la population étudiante, le « service pilotage » de l'Université ne fournit pas de données. Cependant, sur quelques points, quelques renseignements sont donnés par les enquêtes propres au département : les étudiants de L1 sont pour l'essentiel issus de la région ; on note également la forte augmentation du nombre des primo-entrants en provenance de baccalauréats techniques ou professionnels (plus de 40 %). Pour autant, il n'est pas mentionné de dispositions spécifiques pour l'encadrement de ces étudiants, dont la proportion paraît considérable. Par ailleurs, les recommandations émises lors de la précédente évaluation ont été mises en œuvre pour l'essentiel. Néanmoins, deux points pourraient être améliorés : la connaissance du public (peu d'indicateurs renseignés dans les documents fournis) et l'ouverture internationale.

- Points forts :
 - Le pilotage dynamique et volontaire.
 - Une solide formation disciplinaire combinée avec une ouverture réelle.
 - Des dispositifs d'aide à la réussite pertinents.
 - Une bonne structuration de l'enseignement à distance.

- Points faibles :
 - La dimension professionnelle peu mise en avant.
 - Une faible mobilité internationale sortante.
 - L'absence d'indicateurs de suivis détaillés.

Recommandations pour l'établissement

Il serait bien que la mobilité internationale des étudiants soit davantage encouragée et accompagnée. La mise à disposition des données du service pilotage de l'Université serait appréciable.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom REGOURD François

Email Francois.regourd@u-paris10.fr

Nous remercions l'AERES d'avoir d'ores et déjà procédé à la correction d'une erreur factuelle dans le rapport d'évaluation.

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<p>Appréciation globale</p>	<p>La synthèse donne une bonne idée d'ensemble de la formation, qui recueille 3 A et 1 B sur les différents critères.</p> <p>Les critiques sont rares, et les points faibles soulignés pourront être réévalués à la lumière des éléments rappelés ci-dessous.</p> <p>Le point le plus surprenant de cette synthèse concerne le sujet des étudiants issus de bacs professionnels. La présence de lycéens issus de bacs professionnels n'est probablement pas supérieure à ce qu'elle est dans d'autres universités, en histoire. Il faut reconnaître à l'équipe de direction du département et de la Licence, le mérite d'avoir identifié l'origine de ces publics (ce qui n'est pas toujours fait ailleurs, loin s'en faut), et d'avoir apporté en conséquence de nombreuses aides depuis plusieurs années pour accompagner ceux d'entre eux qui veulent progresser : renforcement en français par internet ; tutorat de langue française ; tutorat méthodologique en ligne et en présentiel ; présence renforcée et disponibilité totale des enseignants-référents dès la réunion de rentrée ; séances de présentation des copies entre les deux sessions d'examen ; etc. Ces dispositifs qui s'adressent à tous les étudiants, se montrent particulièrement utiles aux étudiants fragiles qui veulent réussir.</p> <p>Les étudiants issus d'un bac professionnel bénéficient au même titre que les autres de ces dispositifs, mais une étude réalisée par le pilotage a montré qu'aucun des étudiants inscrits en Licence d'Histoire en 2009/2010 après un bac professionnel n'a obtenu sa Licence en 2011-2012. Un effort tout particulier sera fait pour renforcer le dispositif d'orientation active sur APB, et rappeler aux lycéens que le diplôme s'adresse en priorité aux séries du baccalauréat général.</p>
<p>Points forts</p>	<p>Les points forts relevés, qui soulignent notamment la qualité du projet pédagogique et de la formation disciplinaire, ainsi que l'efficacité de l'équipe et de son engagement en faveur de la réussite des étudiants (y compris en L1 et dans l'enseignement à distance), montrent une reconnaissance du travail accompli, ce dont les évaluateurs peuvent être sincèrement remerciés.</p>
<p>Points faibles</p>	<p>Les trois points faibles relevés dans l'évaluation appellent quelques précisions :</p> <p>1°) Une faible mobilité internationale sortante ? La faiblesse du nombre des étudiants profitant du dispositif Erasmus tient au fait</p>

que les bourses Erasmus sont généralement jugées insuffisantes pour partir à l'étranger sans autres revenus ou moyens de subsistance, comme dans toutes les universités. Les aides complémentaires sont encore trop rares. L'information des étudiants est claire, les destinations actives sont nombreuses et les enseignants incitent à la mobilité. Les retours des étudiants sont positifs. Une augmentation de la mobilité sera favorisée par une augmentation des soutiens ministériels, mais aussi européens, régionaux et départementaux.

2°) Une dimension professionnelle peu mise en avant ?

Le « conseil de partenariat et formation », qui accompagne le pilotage de la Licence d'histoire, est composé de nombreux professionnels en relation avec les débouchés de cette formation.

Des journalistes, des éditeurs et d'autres professionnels du secteur privé peuvent être intégrés à ce conseil, mais les personnes contactées jusqu'à présent demandent des indemnités : il n'est pas certain que l'argent du contribuable soit bien employé de cette manière, d'où l'appel à des acteurs professionnels du service public, qui siègent bénévolement et participent activement aux partenariats développés par le département (Conservateurs, Responsables administratifs, Archivistes, Enseignants du secondaire impliqués dans la formation pratique des enseignants-stagiaires ainsi que dans des groupes de réflexion nationaux sur les usages publics de l'histoire et sur les programmes scolaires).

L'ouverture sur les métiers hors fonction publique n'est pas pour autant négligée par le département : dans le cadre de cours tels « Métiers de l'Histoire » et « Histoire en action », comme dans le cadre des « cafés histoire » organisés en collaboration avec l'association des étudiants du département d'histoire (Kleio), les étudiants se trouvent au contact d'imprimeurs, d'éditeurs, de rédacteurs, d'écrivains, de professionnels de la culture... voire de banquiers (ce qui ravira le ministère) contactés par exemple pour la recherche de fonds de mécénat : dans le cadre du projet « Madagascar 1947 » qui avait été relayé sur France Inter et dans de nombreux journaux (www.madagascar1947.fr), les étudiants, par exemple, ont pu travailler en collaboration avec l'entreprise Zérane Production et une attachée de presse professionnelle (partenariat avec les *Inrockuptibles*, *Slate.fr*, *Courrier International*, la banque LCL, etc.). La fondation Total (mécénat démarché par les étudiants) a également soutenu, en 2012, à hauteur de 3000 euros, l'exposition d'une étudiante d'histoire sur « la petite danseuse de Degas », préparée dans le cadre du cours « histoire en action ».

3°) Une absence d'indicateurs de suivi détaillés ?

C'est un fait, qui ne relève pas directement de la compétence des enseignant-chercheurs du département d'histoire. Les indicateurs de suivi détaillés sont en cours de développement au niveau de l'université.

Pour le département d'histoire, le taux de poursuite en master des étudiants est de 75 à 85% suivant les années, depuis 2009 (il n'était que de 50% en 2008-2009). Le lien entre la licence et le master est fort : de nombreux cours de L3 proposent aux étudiants une ouverture sur les spécialités de recherche du département. Outre le master d'histoire, les étudiants de L3 peuvent également intégrer, parmi bien d'autres, le master « Humanités et management » (label Phénix) dans lequel le département est fortement impliqué. Par ailleurs, l'université de Nanterre maintient une formation au concours de professeur des écoles, au Capes et à l'agrégation qui obtient d'excellents résultats.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

L'équipe du département d'histoire soutient ces recommandations.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Observations portant sur le décalage éventuel entre la note finale attribuée et les commentaires du rapport.

Les notes attribuées (3 A et 1 B) sont satisfaisantes dans l'ensemble.

Toutefois, aucune critique n'ayant été portée sur le projet pédagogique, il est difficile de savoir à quoi pourrait correspondre la notation A+ dans ce domaine.

L'attribution d'un B pour « l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies », sans doute honorable pour une filière de sciences humaines qui pâtit nécessairement du préjugé de la « Princesse de Clèves », ne semble toutefois pas prendre toute la mesure des efforts opérés ces dernières années par l'équipe, que ce soit dans le cadre des cours de préprofessionnalisation (histoire en action ; métiers de l'histoire ; ...) ou dans le cadre des formations innovantes auxquelles participe le département d'histoire afin de diversifier les débouchés de ses étudiants (master « humanités management », par exemple). Il convient aussi de rappeler ici que les études d'histoire fournissent aux étudiants une solide culture générale et des compétences de communication, d'analyse et de traitement critique de l'information, qui sont autant d'atouts pour renforcer leur adaptabilité sur le marché du travail, et leur capacité à se former à de nouveaux métiers tout au long de leur vie professionnelle. La Licence d'histoire de Paris Ouest, en ce sens, nous semble remplir parfaitement sa mission.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

